Secrétariat
aux affaires
autochtones
Québec
Direction des services à la clientèle

Notes pour allocution du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones

Monsieur Benoît Pelletier

À l'occasion de la signature de l'Entente de principe d'ordre général entre les premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada

Château Frontenac, Québec
31 mars 2004

(La version lue fait foi)

905, avenue Honoré-Mercier, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : (418) 643-3166
Télécopieur : (418) 646-4918
www.saa.gouv.qc.ca

Minister Mitchell,

Messieurs les Chefs,

Messieurs les députés Jeff Kelley, Karl Blackburn, et Michel Létourneau,

Messieurs les négociateurs Louis Bernard, Rémy Kurtness et André Maltais,

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui pour participer à cet événement historique.

Il s'agit d'un pas significatif dans le cheminement entrepris il y a fort longtemps visant à donner une nouvelle impulsion à la relation privilégiée qu'entretient le gouvernement du Québec avec la nation innue.

Ce cheminement nous conduira vers un traité qui, je l'espère, satisfera les Innus, rencontrera les objectifs des gouvernements impliqués et répondra aux attentes les plus légitimes de la population.

La page que nous tournons aujourd'hui en ratifiant l'Entente de principe est la dernière d'un chapitre important de notre longue histoire commune.

Mais le chapitre qu'il reste à écrire nécessitera encore un travail intense et la participation de chacun afin de rallier Québécois et Innus à cette noble cause qu'est celle du développement soutenu et concerté du Québec.

Le gouvernement du Québec privilégie la voie de la négociation en ce qui a trait aux Affaires autochtones. Il favorise une approche consensuelle et globale, prenant en compte les besoins et les aspirations de toutes les parties impliquées.

Notre but est d'édifier une société meilleure, plus harmonieuse et plus juste, dans laquelle les autochtones et les non-autochtones travaillent côte à côte, et où la contribution de chacun est perçue comme un apport constructif et probant.

Nous avons un défi à relever, nous avons un devoir à assumer, celui de laisser en héritage une société davantage inclusive, exempte de préjugés, ouverte sur toutes les différences qui s'y manifestent, et porteuse des plus beaux espoirs.

TSHI NISH KOMIT NAU – MERCI BEAUCOUP